

HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT
ASSEMBLEE GENERALE
Extrait du procès-verbal de la séance du mercredi 13 avril 2022

Objet : Demandes d'adhésion

L'an deux mille vingt-deux le 13 avril à 10h,

L'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement dûment convoquée en session ordinaire à l'Hôtel du Département sous la présidence du M. Pascal Boureau, Président.

Date de la convocation : le 21 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 304

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 31

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les courriers de sollicitation de l'Association contre le réchauffement climatique (ARC), l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) de l'école et collège Joseph Niel, l'Association Générale des Etudiants de Midi-Pyrénées (AGEMP), l'association Territoire actif et du Centre d'animation jeunesse de Fronton d'être associés au Syndicat en qualité de membres associés ;

Vu le rapport de M. le Président de Haute-Garonne Environnement ;

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement :

- prend acte de la demande des associations ARC, APEL Joseph Niel, l'AGEMP, Territoire actif et du Centre d'animation jeunesse de Fronton pour être membres associés au syndicat.

Pour extrait conforme

Pascal BOUREAU
Président
Haute-Garonne Environnement



Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le



ID : 031-253102412-20220413-00012022-DE